

COMMUNICATION SUR LE PROGRES 2019



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes **du Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

Déclaration du Président

SE3M a souhaité s'engager et soutenir le Global Compact sur les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Après une inscription le 8 Décembre 2015, nous souhaitons renouveler notre engagement et affirmons notre volonté d'intégrer dans nos process et notre organisation ces dix principes relatifs aux Droits de l'Homme, aux Normes internationales du travail, à l'Environnement ainsi qu'à la Lutte contre la corruption.

Nos valeurs sont centrées autour du respect et nous portons également une grande attention quant à la responsabilité de notre impact environnemental et social.

SE3M est un acteur en exploitation et maintenance de l'immobilier agissant principalement pour des bâtiments tertiaires.

Nos équipes techniques sont principalement chez nos clients. De ce fait, nous communiquons notre mode de fonctionnement et incitons nos clients à entrer dans des démarches responsables, de développement durable et environnemental autant que possible.

En publiant cette « Communication sur le Progrès 2019 », je suis heureux de confirmer notre engagement au progrès et au respect des dix principes initiés par le Global Compact.

Benjamin Chatin

SE3M
13-15 RUE JEAN-JAURES
92800 PUTEAUX
CONTACT@SE3M.FR
0174542146 WWW.SE3M.FR

Principes relatifs aux Droits de l'Homme

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme

Principe 2 : Les entreprises sont invitées à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme

Evaluation, politique et objectifs

SE3M attache une très grande importance au respect des Droits de l'Homme ainsi qu'à la santé et sécurité au travail.

Mise en œuvre

Les salariés sont sensibilisés sur la thématique des Droits de l'Homme.

Faisant de la santé et la sécurité du personnel une préoccupation majeure, nous mettons tout en œuvre pour améliorer le confort de nos salariés.

Dans un esprit d'aide aux personnes en difficulté, SE3M soutient l'AGEFIPH qui a pour vocation d'ouvrir l'emploi aux personnes handicapées.

Actuellement, nous faisons intervenir un sous-traitant ESAT sur l'un de nos sites favorisant ainsi l'intégration de chacun.

Nous avons formalisé une charte éthique qui intègre ces notions de respect des Droits de l'Homme, de loyauté et d'intégrité. Cette charte éthique est disponible sur l'intranet de l'entreprise et le livret d'accueil relate notre engagement à respecter les 10 principes de la charte.

Outre, la charte éthique, SE3M s'est engagée à signer la charte de la diversité qui plaide en faveur de la diversité culturelle, ethnique et sociale.

Mesure des résultats

A ce jour, 100% de nos salariés ont été sensibilisés au respect des Droits de l'Homme.

Principes relatifs aux Normes Internationales du Travail

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire

Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

Evaluation, politique et objectifs

SE3M se refuse à toute forme de discrimination en matière d'emploi et de profession de sorte que sont présents dans la société aussi bien des hommes que des femmes.

SE3M met un point d'honneur à mettre sur un même pied d'égalité tous ses salariés notamment en termes de rémunération grâce à la grille des salaires présente dans la convention du BTP, convention à laquelle SE3M adhère.

De ce fait, nous refusons le travail forcé et le travail des enfants.

Nous avons fait apparaître toutes ces notions dans une charte éthique qui a été diffusée auprès de tous nos collaborateurs et qui est présente sur l'intranet.

Mise en œuvre

Dès l'embauche, les collaborateurs sont sensibilisés sur les sujets de discrimination et égalité à travers l'affichage obligatoire et le livret d'accueil. L'affichage obligatoire est présent sur chaque site, dans les bureaux attribués à nos collaborateurs et disponible sur l'intranet.

Des réunions des délégués du personnel ont été mises en place pour faciliter l'expression des salariés. Ces réunions sont mensuelles. Le compte-rendu de ces réunions est envoyé par mail à l'ensemble des salariés et est accessible par tous sur l'intranet.

Afin de nous conformer à la nouvelle législation, nous mettons en place les élections des membres du Comité Social et Economique courant décembre pour être en conformité au 1^{er} Janvier 2020.

Un plan de formation est réalisé annuellement pour chaque salarié. Des formations techniques ou administratives sont réalisées pour chaque salarié suivant leur domaine.

SE3M favorise le travail pour tous et donc accepte de prendre en apprentissage des jeunes aussi bien dans le domaine technique qu'administratif.

Dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, SE3M s'est vue doter de cartes Pro BTP pour l'ensemble de ses collaborateurs.

Afin d'assurer la sécurité des travailleurs, des « minutes sécurité » sont réalisées régulièrement et présentées à tous les collaborateurs afin de les sensibiliser sur les risques liés à leur métier.

Mesure des résultats

- Taux de femmes en 2019 : 10%
- Taux de CDI en 2019 : 67%
- Taux d'intérimaire 2019 : 17%
- Taux d'entrée en 2019 : 23%
- Taux de sortie en 2019 : 19%
- Taux de personnes sur le terrain en 2019 : 86%
- Taux de formation des employés en 2019 : 35%
- Taux d'apprentis/stagiaires en 2019 : 16%

Principes relatifs à l'Environnement

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement

Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Evaluation, politique et objectifs

SE3M est très impliquée dans le respect de l'environnement et est acteur de l'économie verte. C'est-à-dire que dans toutes nos démarches, nos choix quotidiens, nous sommes amenés à mesurer notre impact environnemental. Nous favorisons par exemple le consommable éco-labellisé afin de réduire au maximum notre empreinte carbone.

En interne, nous favorisons au maximum la dématérialisation des documents de sorte que nous limitons notre consommation de papier. Nous avons également réalisé une campagne de sensibilisation aux éco-gestes et réalisons régulièrement des causeries sur un thème environnemental.

Nous intervenons sur des sites qui sont, pour certains, certifiés Haute Qualité Environnementale (HQE) et mettons en place des solutions de tri des déchets très précis et travaillons avec des prestataires ayant les mêmes préoccupations environnementales que nous.

Nous faisons également en sorte d'économiser les consommations d'eau et d'énergie aussi bien en interne que sur les sites. En ce qui concerne les équipements techniques, SE3M s'engage à assurer un pilotage optimal des systèmes de chauffage et de climatisation ajusté aux besoins réels de l'utilisateur. Par exemple en s'assurant de la bonne gestion des programmes horaires sur les installations de sorte qu'en période d'inoccupation des locaux, les appareils tournent au ralenti.

Lorsque nous devons procéder au remplacement d'un équipement technique, nous nous engageons, dans la mesure du possible, à le remplacer par un équivalent moins énergivore sinon de même consommation énergétique.

L'objectif pour l'année à venir est de continuer dans cette démarche de respect de l'environnement et de trouver de nouvelles méthodes de traitement des déchets que nous ne valorisons pas encore.

Mise en œuvre

SE3M est porteur d'une charte de développement durable incluant 10 articles. Cette charte est diffusée à tous les employés et présentée lorsqu'un nouvel employé arrive au sein de l'entreprise. Cette charte est également présente sur l'intranet de l'entreprise de sorte qu'à tout moment, chacun peut y avoir accès. Chez SE3M, nous favorisons les transports en commun et prenons en charge jusqu'à l'intégralité de la carte de transport. A ce jour, 74% des salariés utilisent les transports en commun.

En interne, nous trions et limitons au maximum nos déchets. Pour le café, nous utilisons exclusivement des tasses. Les capsules de café sont recyclées de même que le papier/carton. Nous réalisons également la collecte des bouchons des bouteilles en plastique que nous donnons à une association. Pour le bureau, nous avons mis en place des poubelles double-tri qui possèdent un contenant pour le papier/carton et un contenant pour le tout-venant. Les Toners usagés sont également triés et recyclés.

Sur les sites, nous procédons au maximum à la valorisation des déchets et avons mis en place un prestataire pour le recyclage des biodéchets. En interne et sur les sites concernés, nous avons mis en place un recyclage des capsules de café, de mégots de cigarette, collecte de piles, cartouches/Toners etc...

Pour appuyer notre démarche du développement durable, nous avons mis en place de l'éco-pâturage sur un site, ce qui permet de réduire la nuisance des machines sur les espaces verts.

Nous avons également mis en place des poules afin de diminuer la quantité de biodéchets.

De plus, sur un site, nous avons essayé de mettre en place le tri du pain qui, une fois récupéré, par nos équipes est donné à une association dont l'objectif consiste à réinsérer des personnes en situation d'exclusion professionnelle en les associant à un enjeu écologique. L'idée de cette association, est de réutiliser et de transformer le pain sec en une alimentation animale tout en faisant participer pleinement chaque personne en leur permettant de reprendre confiance dans le milieu professionnel.

Nous avons également mis en place des pense-bêtes pour éteindre la lumière des bureaux et signaler toute fuite d'eau pour éviter la surconsommation d'eau. Nous passons tous nos éclairages en LED de façon à diminuer nos consommations d'électricité.

Afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre nocifs pour l'environnement, nous avons décidé d'utiliser une voiture électrique sur l'un de nos sites pour assurer nos déplacements au sein de celui-ci. Nous avons également investi dans un autre véhicule électrique pour réaliser les déplacements entre les sites.

Afin de réduire notre empreinte carbone, nous avons recours au service de coursiers à vélo pour réaliser des livraisons dans Paris.

Nous possédons une charte travaux qui nous engage à renouveler les matériaux à minima avec un produit équivalent. Nous évitons autant que possible les produits étiquetés N, Xn ou T/T+ ainsi que la présence de métaux lourds, COV et formaldéhydes.

Mesure des résultats

En interne, nous valorisons 50% de nos déchets et n'avons pas de retour quant au tonnage de déchets valorisés.

En revanche, sur les sites, la tendance de la quantité de déchets est à la baisse et 80% de nos déchets d'activités sont valorisés.

De même concernant l'énergie, nous tendons à une baisse des consommations électriques du fait de la mise en place de LED sur les bâtiments. Nous avons également investi dans des mousseurs ce qui permet également une économie des consommations d'eau.

Principes relatifs à la lutte contre la Corruption

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Evaluation, politique et objectifs

SE3M poursuit sa démarche de lutte contre la corruption. Nous sommes conscients de l'importance de cette démarche et sommes attentifs à toute forme de corruption. Notre charte éthique intègre, entre autres, notre engagement dans la lutte contre la corruption y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Mise en œuvre

L'ensemble des salariés est sensibilisé à la lutte contre la corruption à travers notre charte éthique mais également notre charte de qualité de service qui intègre le respect et la protection de l'environnement, les relations de confidentialité, discrétion et respect des parties prenantes, notre engagement professionnel, notre écoute et suivi au service des clients.

Lors de notre participation aux appels d'offre, nous respectons la libre-concurrence et le code des marchés publics.

Nous avons réalisé une charte achats responsables que nous envoyons à chaque commande fournisseurs passée. Cette charte traite des sujets de transparence, qualité, information et facturation.

Dans le même esprit, nous sommes également signataires de la charte des relations fournisseur responsables.

Mesure des résultats

100% de nos fournisseurs reçoivent notre charte achats responsables lorsque l'on passe une commande.

100% de nos collaborateurs sont informés sur la lutte contre la corruption.

Sur l'année écoulée, aucun évènement relatif aux domaines de la corruption y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin n'a été rapporté.